

Guide ^{des} Bonnes Pratiques



SÉCURITÉ TRANSPORT BENNES

Prévention des risques

17

À quoi sert le guide des Bonnes Pratiques ?

Le guide des bonnes pratiques est une aide à destination des responsables logistique, des chefs de carrière, des animateurs sécurité, des relais sécurité, des salariés et du CHSCT/CSE.

Cet outil a pour objet d'apporter une information en matière de gestion des risques liés aux activités des entreprises. Il peut être utilisé dans le cadre de point sécurité.

Ce document est avant tout un «facilitateur» pour agir dans les entreprises et ne constitue en aucun cas un référent réglementaire.

SÉCURITÉ TRANSPORT BENNES

Quels sont les risques ?

Les risques traités dans ce guide sont le renversement de bennes, les collisions avec les piétons, les collisions avec les engins de carrière et les autres usagers de la route, les chutes lors des déplacements à pied ou lors des descentes/montées des cabines des conducteurs, les blessures lors de la manipulation des équipements (portes de la benne, bâche,...) et tous les risques liés à la circulation sur la voie publique.

Quelles sont les zones où existent ces risques ?

1. Site de chargement/déchargement chez les fournisseurs et les clients
2. Route / Voie publique

Quels sont les véhicules concernés ?

Les véhicules concernés sont tous ceux utilisés pour le transport de granulats en bennes, à savoir les porteurs et les tracteurs avec semi-remorques. Le transport de «big bags» granulats par camions plateaux et tautliners n'est pas directement couvert par ce guide.

1. Généralités
2. Chargement
3. Circulation sur la route
4. Déchargement sur le site client
(ou sur le site carrier pour l'accueil de matériaux)
5. Rappel des principaux pictogrammes

Focus : état et équipement des véhicules, renversement de bennes, EPI & tenue du conducteur

1 Généralités

Accueil. Plan & Règles de circulation sur site

Conditions/Consignes

- Afficher les limites de vitesse sur site, les règles de priorité engins/véhicules, les règles de circulation piétons avec zones protégées et balisées.
- Le transporteur doit obtenir le protocole sécurité du client avant la livraison et le signer.
- Limiter les besoins de circulation à pied, aménager des zones de bâchage et de nettoyage des bennes, prévoir des zones de parking sécurisées.
- Développer des pictogrammes standard sur sites pour signaler les risques aux conducteurs.
- Rappeler l'obligation du port de la ceinture sur les sites et la non-utilisation du téléphone en conduisant.

Comportement du conducteur

- Faire respecter le Code de la route et les règles du site au conducteur et s'assurer de leur vigilance à l'approche des zones de circulation piéton.
- Accès au site client : se rapprocher du chef de chantier pour l'accueil (zone de bennage, consignes sécurité, etc.).

EPI. Tenue de travail

Conditions/Consignes

- Préciser les EPI nécessaires dans les documents contractuels et par affichage sur site : casque (casquette non admise), chaussures de sécurité montantes, gilet haute-visibilité, lunettes de sécurité couvrantes, gants adaptés et EPI spécifiques selon nécessité (masques anti-poussières), vêtements couvrants.

Comportement du conducteur

- Ne jamais descendre de son véhicule sans porter les EPI préconisés.

EPI & TENUE DU CONDUCTEUR

Lunettes de sécurité couvrantes

Port de vêtements couvrants et gants selon opération effectuée



Casque

Gilet HV

Chaussures de sécurité montantes

et autres EPI selon site de chargement ou déchargement

Protocole de sécurité

Un protocole de sécurité écrit doit être établi entre l'entreprise d'accueil (entreprise dans laquelle s'effectue l'opération de chargement ou de déchargement) et l'entreprise de transport. Il comprend toutes les indications utiles à l'évaluation des risques générés par l'opération de chargement/déchargement des matériaux et les mesures de sécurité qui doivent être observées à chacune des phases de sa réalisation. Le protocole de sécurité établi lors de la première opération reste applicable aussi longtemps que les conditions de chargement et déchargement ne changent pas significativement.

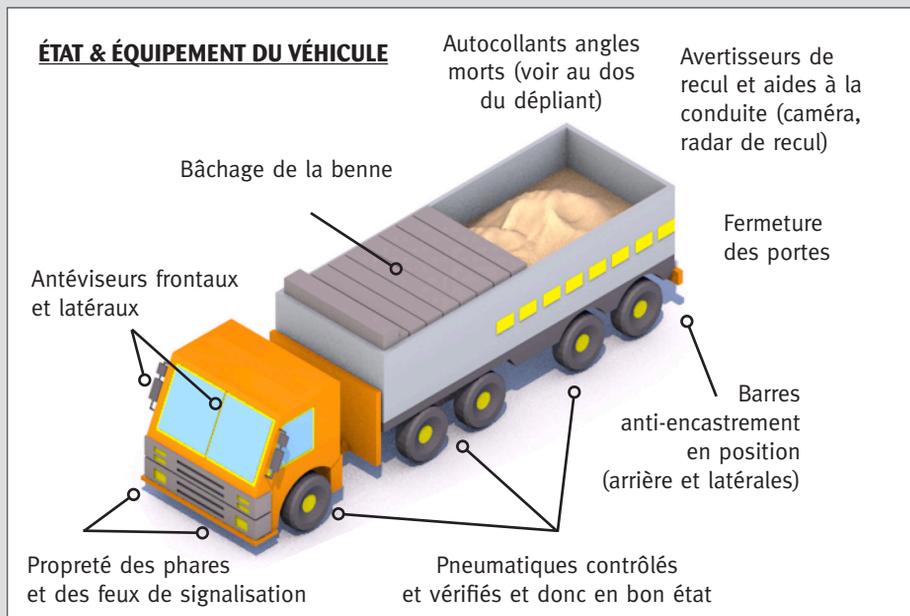
État du véhicule

Conditions/Consignes

- Formaliser une check-list de vérification du véhicule au démarrage. Voir fichier excel en annexe : <http://urlz.fr/7jlm>

Comportement du conducteur

- Réaliser la vérification du véhicule avant démarrage de la journée.
- S'assurer de l'état de propreté des organes de sécurité (visibilité des feux).



Présence d'accompagnants, de passagers

Conditions/Consignes

- Définir la règle et si les accompagnants sont autorisés, leur interdire a minima de descendre du véhicule sur site.
- Rappeler que les assurances ne couvrent pas obligatoirement les passagers.

Comportement du conducteur

- Respecter les règles établies par le transporteur et, sur les sites, les règles établies par le chargeur ou le client.

Gestion des risques

Conditions/Consignes

- Afficher la procédure d'urgence définie dans le protocole de sécurité (conduite à tenir en cas de panne et règles de remorquage).

Comportement du conducteur

- Remonter les situations dangereuses rencontrées sur les sites de chargement et déchargement.
- En cas de situations d'urgence, prévenir immédiatement les secours et/ou le responsable du site.

2 Chargement

Déplacements à pied

Conditions/Consignes

- Rappeler par un pictogramme (positionnable à l'intérieur de la porte) la règle des 3 points d'appui lors de la descente/montée de la cabine.
- Exiger le port des EPI si un déplacement est nécessaire autour du véhicule. Déconseiller l'emploi du portable lors des déplacements à pied.



Comportement du conducteur

- Appliquer la règle des 3 points d'appui lors de la descente/montée de la cabine.
- Être vigilant lors des déplacements à pied autour du véhicule.

Opération de chargement

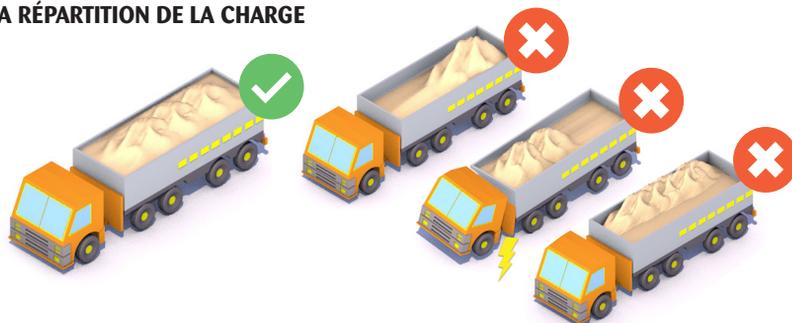
Conditions/Consignes

- Mettre en place des caméras et/ou des miroirs pour faciliter la bonne répartition du chargement.
- Sensibiliser le conducteur d'engin aux précautions pour ne pas détériorer les systèmes de bâchage et assurer une bonne répartition de la charge.
- Mettre en place des rampes de chargement pour les bennes « hautes » type céréalières (afin que le chargeur ait une bonne vision du chargement).

Comportement du conducteur

- Contrôler le chargement et sensibiliser le chargeur le cas échéant (répartition de la charge, pas de surcharge, aucun élément bloquant l'écoulement type ferraille, etc.).
- Rester à l'intérieur de la cabine, ceinture attachée, durant l'opération de chargement (sauf enrochement => attendre les consignes du conducteur d'engin pour quitter la cabine et se positionner en sécurité à distance de l'opération de chargement et toujours visible du conducteur d'engin).

LA RÉPARTITION DE LA CHARGE



Bâchage

Conditions/Consignes

- Préconiser le bâchage automatique ou depuis le sol.

Comportement du conducteur

- Bâcher systématiquement sur les zones dédiées.

3 Circulation sur route

Circulation

Conditions/Consignes

- Effectuer une veille technique des équipements du véhicule et un rappel des équipements obligatoires.
- Équiper les véhicules de moyens de détection (visuel ou sonore) et de signalement des angles morts.
- Emprunter des itinéraires sûrs et adaptés aux poids lourds.

Comportement du conducteur

- Respecter les limitations de vitesse et adopter une conduite raisonnable en agglomération, notamment dans les ronds-points où les déversements/ renversements sont possibles.
- Être vigilant à l'égard des usagers de la route (véhicules particuliers, 2 roues, piétons, enfants, etc.) et renforcer sa vigilance sur les angles morts du véhicule.

Santé du conducteur

Conditions/Consignes

- Faire un rappel du Code de la route concernant l'usage de drogue, d'alcool et de la prise de médicaments.
- Faire un rappel des temps de conduite autorisés et des pauses obligatoires.

Comportement du conducteur

- Ne pas consommer de drogues et d'alcool et s'assurer des effets associés à la prise de certains médicaments.
- Respecter les temps de pause et savoir s'arrêter lorsque nécessaire.



Arrimage des objets dans la cabine

Conditions/Consignes

- Équiper les cabines de rangements.

Comportement du conducteur

- Arrimer les objets pour réduire les risques en cas de collision.

4 Déchargement sur site client

(ou sur site carrier pour l'accueil de matériaux)

Déplacements à pied

Conditions/Consignes

- Rappeler par un pictogramme (positionnable à l'intérieur de la porte) la règle des 3 points d'appui lors de la descente/montée de la cabine.
- Exiger le port des EPI si un déplacement est nécessaire autour du véhicule. Déconseiller l'emploi du portable lors des déplacements à pied.

Comportement du conducteur

- Appliquer la règle des 3 points d'appui lors de la descente/montée de la cabine.
- Vigilance lors des déplacements à pied autour du véhicule.



Risque de renversement

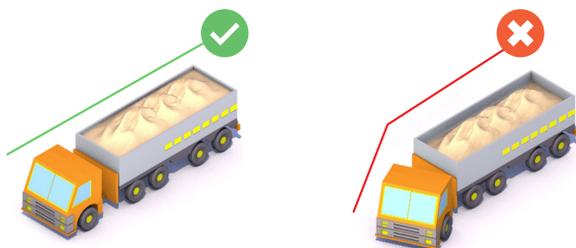
Conditions/Consignes

- S'assurer de la planéité et de stabilité de la plate-forme d'accueil des inertes.
- Préconiser des systèmes anti-renversement sur les véhicules (indicateurs d'alerte d'inclinaison).
- Utiliser la typologie de benne adaptée aux matériaux transportés (forme et revêtement de la benne).
- En cas de conditions météorologiques difficiles, prévoir une autre zone de déchargement ou à défaut, reporter le déchargement.

Comportement du conducteur

- Continuer à porter la ceinture lors du bennage et maintenir la porte de la cabine fermée.
- S'assurer de l'environnement de la zone de déchargement, de sa planéité et des conditions de vent et être vigilant en cas de gel des matériaux dans la benne.
- Aligner la benne et le tracteur avant de décharger.
- Contrôler, à l'aide des rétroviseurs, le bon écoulement des matériaux lors du déploiement du vérin de la benne. En cas de colmatage, rabaisser la benne.
- Ne pas rouler benne levée.
- En cas de surcharge :
 - Prévoir une procédure pour décharger le surplus
 - Accompagner le conducteur jusqu'à une zone dédiée à proximité de la bascule
 - Effectuer une première phase de déchargement avec un engin pour supprimer le surplus de matériaux

L'ALIGNEMENT TRACTEUR/REMORQUE



Déchargement - Bennage

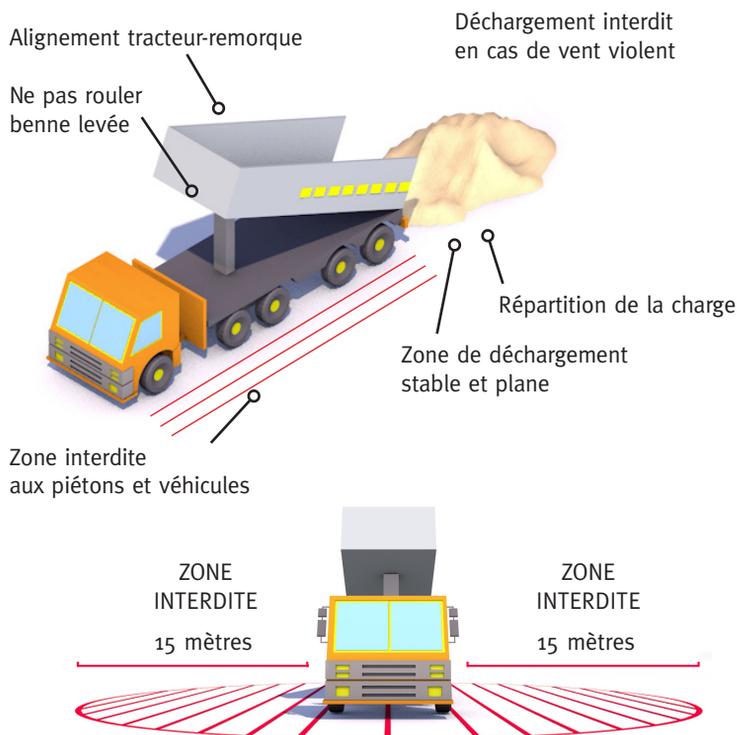
Conditions/Consignes

- Préconiser les ouvertures automatiques de portes des bennes.
- Mettre en place les merlons nécessaires ou autre permettant au conducteur de ne pas benner à proximité du vide et des zones en eau.
- Ne positionner pas les zones de bennage sous les lignes électrique.
- Signaler l'interdiction de décharger à proximité du vide et de zones en eau, de benner côte à côte et de benner sous une ligne électrique.

Comportement du conducteur

- Ne pas rester derrière la benne lors de l'ouverture des portes (risque de chute de matériaux).
- Continuer à porter la ceinture.
- Respecter une distance de 15 mètres entre 2 véhicules.
- Ne pas benner sous une ligne électrique.

DÉCHARGEMENT DE BENNES



Nettoyage benne

Conditions/Consignes

- Établir une consigne de sécurité spécifique (benne abaissée, zone dédiée).
- Rappeler les consignes de port d'EPI lors du nettoyage de la benne.

Comportement du conducteur

- La montée dans la benne doit rester exceptionnelle et être opérée en toute sécurité : EPI, matériel adapté, moyens d'accès sécurisés.

5 Rappel des principaux pictos



Port du casque obligatoire



Port de la ceinture obligatoire



Port des chaussures de sécurité obligatoire



Port de gants obligatoire



Port du gilet HV obligatoire



Port de masque obligatoire



Port de lunettes de protection obligatoire



Port de vêtements couvrants obligatoire



Consommation d'alcool et de drogue interdite et vigilance médicament



Bâchage des bennes



Téléphone portable interdit



Vérification du véhicule avant démarrage de la journée

Autocollants angle mort



Côté passager extérieur cabine



arrière droit de la benne



Des outils pour faciliter vos démarches

Sources documentaires et liens utiles :

- Arrêté R 4515-4 à 11 du Code du Travail portant sur le protocole sécurité entre l'Entreprise d'accueil et le transporteur
- Télécharger un exemple de check list des contrôles journaliers et hebdomadaires du véhicule en suivant le lien : <http://urlz.fr/7jlm>
- Les enjeux du transport de granulats : <http://www.unicem.fr/accueil/industrie-responsable/developpement-durable/transport/>
- **Plateforme de e-learning :**
 - Adhérents UNICEM : www.attestation-securite.fr
 - Sous-traitants : www.passeport-securite.fr
- **Bonnes pratiques**
 - Midi Pyrénées :
 - Charte d'engagement sur le transport routier : <https://goo.gl/bkJYKR>
 - Normandie :
 - Règles de sécurité « Boucle d'Anneville » : <http://urlz.fr/7jlr>
 - PREVENCEM :
 - Fiche Bonnes Pratiques "Elingue synthétique de tirage (en cas de camion embourbé)" : <https://urlz.fr/8Xg9>
 - Fiche Bonnes Pratiques "Ballons d'éclairage" : <https://urlz.fr/8Xge>

Guides de Bonnes Pratiques utiles :

- Les addictions en milieu professionnel | 13 décembre 2016 - Santé / Sécurité
Guide des bonnes pratiques n°14
- Prévenir le renversement d'engins et risques associés | 25 mars 2016 - Santé / Sécurité - Guide des bonnes pratiques n°12 - Publié par l'UNICEM Normandie
- Gestion d'un accident grave | 30 avril 2015 - Santé / Sécurité
Guide des bonnes pratique n°11 - Publié par l'UNICEM Rhône
- L'accueil des entreprises extérieures | 20 octobre 2014 - Santé / Sécurité
Guide des bonnes pratiques n°9 - Publié par l'UNICEM Aquitaine
- Analyse des accidents et presqu'accidents | 20 octobre 2009 - Santé / Sécurité -
Guide des bonnes pratiques n°3 - Publié par l'UNICEM Aquitaine
- La circulation sur les sites de production | 20 octobre 2008 - Santé / Sécurité
Guide des bonnes pratiques n°2 - Publié par l'UNICEM Aquitaine

Cette plaquette est disponible auprès de l'UNICEM